N° 78 — CXXVIme Année | Un numéro: 5 centimes | Vendredi 3 Avril 1891

CONSEIL D'ETAT NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique — AVRIL

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
1	+ 1.2	— 3.4	+ 5.9	717.2		var.	faibl.	clair

Gelée blanche le matin. Toutes les Alpes visibles le soir. Forte bise dès 8 1/2 heures. Après midi, vent du Sud.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

1	— 3.1	— 6.0	+ 0.5	661.5		NE	faibl	clair

NIVEAU DU LAC:

Du 2 avril (7 heures du m.): 429 m. 040
Du 3 » » 429 m. 040

Extrait de la Feuille officielle

— Le département de police porte à la connaissance des intéressés que, par décret royal du 30 novembre 1890, une amnistie a été accordée aux ITALIENS *réfractaires* et *omis de levée*, mais non aux déserteurs, dans les limites suivantes :

Les réfractaires nés avant le 1er janvier 1851 jouiront d'une amnistie pleine et entière.

Ceux qui sont nés après le 31 décembre 1850 sont amnistiés et n'auront à subir aucune peine, pourvu qu'ils se présentent aux autorités militaires de leur pays dans les six mois qui suivent le décret, soit jusqu'au 30 juin prochain.

— Tous les créanciers intéressés à la succession acceptée sous bénéfice d'inventaire de feu Maret, Charles-Henri, notaire, à Neuchâtel, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siégera à l'Hôtel de Ville du dit lieu, mardi 7 avril, à 10 heures du matin, pour recevoir communication du résultat des essais de vente de la masse, et se prononcer, cas échéant, sur ce résultat.

— Ensuite de décision prise par l'autorité tutélaire du cercle de la justice de paix de Môtiers, il est porté à la connaissance du public que le citoyen Barbezat, Emile, avocat et notaire, à Fleurier, comme curateur de Coulin, Louis, au même lieu, n'a pas été autorisé à payer les comptes que divers négociants lui ont adressés pour marchandises fournies au pupille sans l'autorisation du curateur, lequel reçoit également pour direction de refuser toute note qui pourrait encore lui être présentée pour compte du pupille.

— Bénéfice d'inventaire de Béguin, Auguste, veuf de Susanne-Marie née Girardier, à Rochefort, décédé à Neuchâtel, où il était en séjour, le 31 octobre 1890. Inscriptions au greffe de paix de Rochefort, jusqu'au mardi 28 avril 1891, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel de Commune de Rochefort, le samedi 2 mai 1891, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de dame Célestine-Henriette Schilt née Py, veuve de Ulysse-Victor Schilt, négociante, à la Chaux-de Fonds, où elle est décédée le 15 janvier 1891. Inscriptions au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au samedi 2 mai 1891, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 6 mai 1891, à 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Vogel, Gottlieb, époux en secondes noces de Elisabeth née Kräuchi, employé au gaz, domicilié à Neuchâtel, où il est décédé le 12 février dernier. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au samedi 2 mai 1891, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siégera à l'Hôtel de Ville du dit lieu, le lundi 4 mai 1891, à 10 heures du matin.

— Dans sa séance du 9 mars 1891, la justice de paix du Val-de-Ruz a nommé le citoyen Bonhôte, Auguste, propriétaire, à Peseux, tuteur de l'interdite Fanny-Evangeline Keller, domiciliée à Cernier.

— Dans sa séance du 23 mars 1891, la justice de paix du Val-de-Ruz, à la demande du citoyen Ernest Berthoud-dit Gallon, boulanger, à Môtiers, lui a nommé un curateur en la personne de son père, le citoyen Emile Berthoud-dit-Gallon, aubergiste et négociant, à Saint-Martin.

— D'un acte reçu James-François Thorens, notaire, à St-Blaise, le 12 mars 1891, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de Neuchâtel, il résulte que le citoyen Dey, Joseph-Alexis, employé d'administration, et dame Marie-Louise née Monnier, veuve de Jean-Auguste Clottu, les deux domiciliés à Thièle, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

— D'un acte reçu James-François Thorens, notaire, à St-Blaise, le 13 mars 1891, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de Neuchâtel, il résulte que le citoyen Lavanchy, François-Louis, propriétaire-agriculteur, veuf de Marie-Julie née Ganty, domicilié à La Coudre, et dame Elisabeth-Rosina née Garo, veuve de Fritz-Charles, sans profession, domiciliée à Cornaux, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer

à proximité d'une gare, un moulin neuf, nouveau système; cylindre, meules, huilerie, avec quelques hectares de terre. Ruisseau intarissable. Conditions avantageuses et facilité de paiement. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis. 883

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 4 avril 1891, la Commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques dans le bas de sa forêt :

1° Sur la Carrière :

128 stères sapin et pesse,
13 billons de 6 mètres long mesurant 11,71m3,
15 tas dépouille,
742 fagots élagage.

2° Au Chanet :

1 bille de chêne dit le gros chêne mesurant 10m70,
4 stères chêne,
1 tas dépouille.

Rendez-vous à 8 heures du matin, à l'entrée de la forêt.

Cortaillod, le 1er avril 1891.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

A vendre trois jeunes chiens race St-Bernard. S'adr. à Bellevue sur Bevaix.

A VENDRE pommes de terre *Magnum bonum*, à 8 fr. les 100 kilos. S'adres. à Albert Bonhôte, à Peseux.

M. WANNER-GABEREL, ébéniste
41, ÉCLUSE, 41

offre à vendre un secrétaire, un lavabo, une table à coulisses et une table ronde, en noyer.

Il se recommande pour tout ce qui concerne son état. Ouvrage soigné; prix modérés.

Le dépuratif du sang le plus énergique, c'est l'**Essence de Salsepareille condensée** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à fr. 1, 2 et 2.50.

A vendre un bon potager avec accessoires. Trésor 11, 2me étage.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, Rue du Temple-Neuf, 24

OUVERTURE des SAISONS du PRINTEMPS et d'ÉTÉ

Rayons au grand complet

GROS *AU COMPTANT* **DÉTAIL**

Ayant fait nos achats sur place, dans les meilleures fabriques, nous avons de nombreux lots de divers articles, de 20 à 40 % au-dessous des prix habituels.

20 pièces **Diagonale,** grands carreaux, qualité supérieure, pure laine, 97 cm., **comme occasion,** Fr. **1.85**
15 » **Cheviotte** rayée, pure laine, 100 cm., » » » **1.45**
40 » **Etoffes jupons,** rayées, dessins riches (valeur 1 fr. 25 et 90 cts.), à Fr. **0.75** et **0.65**
Grisaille unie et rayée, **Serge, Beige,** Broché, etc. . . . 1.25, 1.85, 1.95, 2.25 et Fr. 2.50

HAUTES NOUVEAUTÉS

Robes en boîtes, grand choix . . . . . 28.50, 34.50, 37.50 et Fr. 40.—
Neigeuses, pure laine, 100 cm., belles nuances . . . . . 2.25 et » 2.90
Ecossais, » » » » » » . . . . . 1.95, 2.25, 2.90 et » 3.50
Diagonale à carreaux, composée de soie . . . . . » 3.90
Chevrons broché, rayures, etc., grands choix.
Deuil et **mi-deuil.**

Mérinos et **Cachemires** pure laine, double largeur, à fr. 1.—
Belle qualité, à fr. 1.45, 1.85, 2.25, 2.75, 2.90, 3.50, 3.90, 4.50 et 5.50.

Corsets de Paris et autres, spécialement recommandés pour leur bon marché, leur bonne qualité et leur bonne coupe.
Corsets élégants . . . . . 1.—, 1.45, 1.85 et » 2.90
Corsets à baleines (se vendant partout fr. 5 à 14) . à 3.25, 3.90, 4.80, 5.80, 6.80, 7.80 et » 9.80

Jerseys, pure laine, **unis,** de Fr. 3.90 à 9.80 . . . .
Jerseys, » » **garnis,** de Fr. **4.85** à **12.50** } Le plus grand assortiment. Coupe garantie.
Tailles blouses, grand assortiment, à tous prix.

Draps, Rouxkin et **Milaine** . . . . . depuis 13.50 à » **3.90**
Moleskine Imitad, Pointillée, **Grisette, etc.** . . . . . depuis 2.90 à » 0.55

Toile d'Alsace et **Cretonne imprimée,** très forte, bon teint . 0.75, 0.70, 0.65, 0.60 et » **0.55**
Lévantines et **Foulards d'Alsace,** 100 dessins, bon teint, ... 0.65 et » **0.55**
Satinette sergée, très forte, dessins riches . . . . . 0.85 et » 0.75
Satin de Mulhouse, qualité supérieure . . . . . 1.25, 1.— et » 0.95
Cretonne et **Croisé pour meubles,** bon teint . . . . . 0.75 et » **0.55**
Double face, Cretonne, Crêpe, etc. . . . . . 1.25 et » 0.95

50 pièces de Cotonne Vichy, Ia (valeur 1 fr. 10) à fr. 0.75
Cotonne nouveauté, broché, etc. . . . . . 0.90 à » 1.25

Toile blanche pour rideaux . . . . . 0.20, 0.25, 0.28 et » 0.30
Cretonne blanche, sans apprêt . . . . . 0.33, 0.40, 0.45 et » 0.75
Shirting, Cretonne et **Madapolan de Mulhouse** (se vendant partout 55 c. à 1 Fr. 10), de 0.40 à » 0.75

Toile blanche, forte, 175 cm., pour draps de lits, comme occasion . . . . » **1.25**

Toile écrue, forte, 180 cm., pour draps de lits . . . 1.25, 1.15, 1.—, 0.95 et » 0.85
Toile écrue, 75 et 95 cm. . . . . **0.65, 0.55, 0.50, 0.45, 0.42, 0.35, 0.33** et » **0.20**
Triège pour matelas. 150 cm., à 1 Fr. —, qualité Ia, à 1 Fr. 45, qualité extra . 1.65 et » 1.85

Toile pur fil, 165 cm., pour draps de lits, demi blanchie, comme occasion . . . » **1.65**

Toile pur fil et demi-fil, 180 cm. . . . . de 1.85 à » 2.90
» » » » » **75 et 90 cm. de large** . . . . . 0.75 et » 1.50
Nappage pur fil et demi-fil . . . . . 3.90, 2.90, 2.25, 1.85 et » 1.25
Serviette fil, blanche . . . . . 12.—, 9.80, 8.50, 6.80 et » 5.40
Torchons fil. . . . . . 0.45, 0.40, 0.35 et » 0.25
Essuie-mains pur fil et demi-fil . **0.95, 0.85, 0.75, 0.65, 0.55, 0.45, 0.40, 0.35** et » **0.33**

Plume à 75 centimes: belle qualité, blanche . . . . . de 1.50 à » 3.90

Duvet et **Edredon** . . . . . depuis 1.95 à » 9.50

Couvertures et Tapis. — Descentes de lits. — Milieux de salons.
Crin végétal. . . . . . le kilo à 0.25 et » 0.30
Crin d'Afrique . . . . . » » à 0.35 et » 0.40
Crin animal, gris et noir . . . . . depuis **1.80** à » **5.50**

400 Chemises Oxford rayé, qualité Ia (valeur 2 Fr. 90) . . . . . à » 1.85

Pantalons et **blouses** pour ouvriers . . . . . de 2.90 à » 5.80

On peut visiter les magasins sans acheter.

Se recommandent, **GYGER & KELLER.**

Magasin spécial pour le gros, au 1er étage

Ganterie
Bonneterie
Lainage
Lingerie
Passementerie

CHOIX IMMENSE!

On vend toujours à des prix fabuleux de bon marché.

NOUVEAU CHOIX
A LA
GRANDE LIQUIDATION
au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vaisseau

Plusieurs caisses de marchandises viennent d'être nouvellement déballées.

ON N'A JAMAIS ACHETÉ A DES PRIX PAREILS

Grande disposition en Rubanerie et Broderie de St-Gall.

CHOIX IMMENSE!

CHAPELLERIE
Robert GARCIN
14 *b.*, rue du Seyon et Grand'rue, 1

Vient de recevoir les nouveautés pour le printemps. Chapeaux de soie et feutre. Casquettes, Bérets, Bonnets de voyage.

Réparations en tous genres.

— Prix très modérés. —

Bitter ferrugineux au Quinquina
DE LA PHARMACIE FLEISCHMANN

à 2 fr. le demi-litre, à 3 fr. 50 le litre.

Certificat. — Monsieur Fleischmann, Neuchâtel. — Ayant reçu à deux reprises de votre Bitter ferrugineux au Quinquina et l'ayant trouvé très efficace contre la faiblesse du sang, je vous prie de m'en envoyer de nouveau deux litres.

Mm WINIGER-SEMPACH
Gritzenmoos

CAFÉ DES FAMILLES
(A. HUNZIKER)
MOULU
et prêt pour
la consommation, le demi-kilo
à 1 Fr. 40.
Mélange supérieur de santé
sans chicorée.
En vente dans les principaux magasins d'épicerie. (H. 1210 Y.)

Cormondrèche

Je préviens le public de Cormondrèche que j'ai établi un dépôt de graines potagères et de fleurs, chez M. Robert-Nicoud, Consommation.

Je me recommande à la bienveillance du public.

J.-A. DESCOMBES, jardinier-négociant,
à PONTS-MARTEL

Mort aux PUNAISES et aux CAFARDS.
Mort aux RATS et aux SOURIS ; efficace et inoffensif pour les personnes.
Nouveau procédé pour la destruction des gerces.
A la pharmacie FLEISCHMANN.

COSTUMES pour Jeunes Gens et Enfants
Formes les plus nouvelles
bonne qualité de drap, jersey et tricotage, à des prix très modérés
ainsi qu'une
Série d'Habillements et Pardessus
POUR HOMMES
W. AFFEMANN, marchand-tailleur,
PLACE DU MARCHÉ 11.

A vendre environ 1000 à 1200 pieds de bon fumier de bœufs. S'adresser à Gustave Walter, boucher, Grand'rue.

Contre le **rhume de cerveau,** prenez une boîte de boréline, à 50 c., à la **Pharmacie FLEISCHMANN.**

MARÉE

Soles du Nord. . .	la livre,	fr. 2	—
Sandres de la Baltique	»	» 1	20
Aigrefins	»	» 0	90
Merlans.	»	» 0	75

GIBIER

Coqs de Bruyère .	la pièce,	fr. 3	75
Poules de Bruyère .	»	» 3	25
Perdrix blanches .	»	» 2	—

JAMBONS D'YORK
Beaux jambons anglais
1re qualité, de 8 à 9 francs la pièce.

Au magasin de Comestibles
Ch. SEINET
rue des Epancheurs 8.

A vendre une poussette bien conservée, une machine à calendrer le linge, un grand vélocipède et une bonne pendule. S'adresser Faubourg de l'Hôpital n° 11, au magasin d'épicerie.

Epicerie G. RIESER
11, TRÉSOR, 11

Toujours bonne charcuterie de campagne.
Reçu bon fromage gras.
Limbourg à 70 cent. le demi-kilo.
Potages divers à 10 cent. la tablette.
Biscômes aux amandes et noisettes de Zurcher.
Liqueurs au détail à l'emporté.
— SE RECOMMANDE. —

SAINT-BLAISE

Je préviens le public de St-Blaise et des environs que j'ai installé un dépôt de graines potagères et de fleurs, chez M Bertschinger, sellier.

Je me recommande à la bienveillance du public.

J.-A. DESCOMBES, jardinier-négociant,
à PONTS MARTEL

PIANOS
et instruments de musique des meilleures fabriques suisses et étrangères ; un très beau choix pour la vente et la location. Pianos d'occasion à des prix avantageux. Echanges. — Facilités de paiement.

Réparation et accords des pianos et harmoniums, recommandés par les principaux professeurs de musique.

HUGO-E. JACOBY
fabricant de pianos
Magasin Route de la Gare n° 4
NEUCHATEL
Dépôt des pianos Bluthner, Feurich, Kaps, etc., etc.

ASTI CHAMPAGNE
à 2 fr. la bouteille.
VERMOUTH DE TURIN
à 1 fr. 10 le litre, sans verre.
Au Magasin de Comestibles
P.-L. SOTTAZ
5, RUE DE L'HOPITAL, 5

Plus besoin de Légumes !
POTAGES, 10 CTS. LA TABLETTE
Economie, Rapidité, Pureté garantie.
Potages printaniers. — Tapioca. — Julienne. — Pois. — Lentilles. — Riz. — Parmentier. — Saint-Germain. — Haricots. — Riz Crecy.
Chez Alfred ZIMMERMANN,
épicerie et droguerie, **Neuchâtel.**

ST-BLAISE
Pour la saison d'été 1891
chez Mlle J. ROUILLER, modiste
au bas du village
un joli choix de chapeaux, fleurs, rubans et nouveautés
Grande liquidation de tous les articles de la précédente saison : rubans n° 5, à 25 centimes le mètre ; montures de fleurs depuis 75 c. et chapeaux garnis depuis 90 cent.

ON DEMANDE A ACHETER

On désire acheter une chaise de piano noire, en bon état. S'adr. rue Pourtalès 2, second étage.

On demande à acheter d'occasion un lit en fer avec sommier et matelas, ainsi qu'une table carrée ordinaire. Adresser les offres avec indication de prix, sous chiffres E. S. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

On désire acheter de rencontre une grande table à coulisse. Môle 4, au 3me.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour St-Jean 1891, rue des Moulins 15, deux petits logements de 2 chambres, cuisine et dépendances. Eau et gaz dans la maison. S'adr. au magasin, même maison.

888 Dès le 1er mai, pour une personne seule, logement d'une chambre et cuisine. Le bureau du journal indiquera.

A louer, pour le 24 juin, un logement composé d'une chambre, cuisine et chambre à serrer. S'adresser Rocher 8.

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, un logement de cinq chambres, galerie vitrée avec dépendances. Eau sur l'évier. S'adresser à M. Gaudard, épicier, Faubourg de l'Hôpital.

A louer pour St-Jean 1891, un beau logement de six pièces et dépendances, situé rue de la Serre. S'adresser à Jules Morel, Faubourg de l'Hôpital 1.

A louer pour la St-Jean, rue du Concert 2, un beau logement de cinq pièces et dépendances. S'adresser au magasin du Printemps.

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée pour coucheur soigneux. Bercles 3, au 1er.

879 On offre à louer, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, bien exposée et chauffable. S'adresser au bureau d'avis.

A louer une mansarde non meublée. S'adresser entre 1 et 2 heures, rue Pourtalès 4, 2me étage.

On offre à louer, à un monsieur de bureau, une jolie chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser Place Purry 3, 4me étage.

A louer, pour St-Jean, deux jolies chambres non meublées, avec une mansarde, pour une ou deux dames. S'adresser au magasin de la rue du Seyon n° 18, de 2 à 4 heures.

A louer une belle chambre meublée, située au 1er étage de la maison n° 11, faubourg de l'Hôpital. S'adr. à l'épicerie.

Chambre à louer; vue sur la Place Purry. Rue de Flandres 1, 3me étage.

Chambre à louer, meublée, indépendante. Rue de l'Hôpital 11, 3me.

Chambre meublée. Bercles n° 1, au 1er étage.

Chambre meublée à louer, avec pension. Rue Pourtalès 5, 2me étage.

ON DEMANDE A LOUER

Un petit ménage tranquille demande à louer, pour St-Jean, un logement de trois chambres et dépendances, exposé au soleil. Adresser les offres sous les initiales P. M. W. 882, au bureau du journal.

BOUCHERIE SOCIALE

Le Comité de Direction de la Boucherie sociale de Neuchâtel **cherche un local.**

Prière d'adresser les offres avec indication des heures et jours auxquels on pourrait visiter les locaux offerts et avec indication du **prix de location** (éventuellement du **prix de vente**), ainsi que de **la date** pour laquelle le local serait disponible, au président de la Société, M. Ed. STEINER, greffier des prud'hommes, à Neuchâtel.

Trois jeunes filles qui se proposent de suivre le cours frœbelien, d'avril à fin juin, désirent une grande chambre avec pension, à bon marché. Prière d'adresser, au plus vite, les offres à M. Léon Favre, mécanicien, à Boveresse.

OFFRES DE SERVICES

Une bonne nourrice cherche à se placer immédiatement. S'adresser à Mme Stucker, sage femme.

---

11 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

DERNIÈRES ILLUSIONS

PAR LA PRINCESSE

OLGA CANTACUZÈNE-ALTIERI

La première fois que Beata vint à Ventiglia, Carlo l'accompagna. Mademoiselle fut si éloquente, que je crois qu'elle dépassa un peu son but. Carlo, qui parlait peu, fut sans doute abasourdi. Il ne renouvela pas sa visite.

Quand mademoiselle Fournier s'aperçut que les Cecchi n'accompagnaient plus Beata, elle se montra beaucoup moins empressée à lui donner ses bons conseils. Elle traita avec un souverain mépris la grosse Allemande qui l'escortait. C'était une espèce de Generosa renforcée, tenant le milieu entre la gouvernante et la femme de chambre. Elle portait un chapeau de paille brun orné d'un lamentable bouquet de « ne m'oubliez pas » et des mitaines de filet.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Mademoiselle Fournier ne lui offrit même pas une chaise. Sans se laisser décontenancer, la *Fräulein* se laissa tomber sur l'angle d'un canapé, sortit une chaussette de sa poche et se mit à tricoter, en fixant droit devant elle ses yeux clairs bordés de cils blanchâtres.

Je brûlais d'envie d'avoir Beata à moi toute seule. Je lui proposai d'aller nous installer sous les orangers de la terrasse.

Mademoiselle Fournier s'excusa, prétexta un mal de tête que la lumière et la chaleur du dehors augmenteraient certainement. L'Allemande resta rivée à son canapé et j'entraînai Beata vers un bosquet de lauriers que les nids de rossignols et de fauvettes remplissaient au printemps.

L'intimité naît vite entre jeunes filles. Je m'étais imaginée que dès je me trouverais en tête à tête avec Beata j'aurais mille choses à lui dire. Mon rêve se réalisait et je restais devant elle muette, embarrassée, ne trouvant pas un mot à lui adresser.

Je n'avais jamais éprouvé pour aucune femme les sentiments qu'elle m'inspirait. Elle donnait une forme réelle et vivante à l'idéal qui s'agitait confusément dans mon cerveau. Tout me paraissait admirable en elle; sa pure beauté, son teint d'albâtre, et jusqu'à l'austérité de sa mise que je me promis d'imiter. J'étudiai ses mouvements si calmes, sa manière un peu lente de parler, sa démarche de religieuse. Elle m'apparut, au moment où j'allais devenir jeune fille et où j'avais besoin d'un modèle à imiter. Il me sembla impossible d'en rencontrer un plus parfait.

J'aurais voulu lui parler et je ne savais par où commencer. J'aurais désiré lui ouvrir mon cœur et je n'avais pas le courage de lui raconter tous les chers petits romans qui le remplissaient.

Je sentais bien que pour elle je n'étais qu'une petite fille, que d'un mot, d'un sourire elle remettrait à leur vraie place mes chimères bien-aimées, qu'elle traiterait sans doute d'enfantillage ce qui tenait maintenant une si grande place dans ma vie.

Peut-être me blâmerait-elle de me laisser emporter, comme je le faisais, par mon imagination.

Et cependant l'histoire racontée par Generosa me revint à la mémoire et je me dis que, malgré le calme apparent de Beata, malgré son allure de religieuse, elle avait dû faire les mêmes rêves que moi. Elle avait sans doute, elle aussi, rencontré son héros, son idéal réalisé, officier ou non, qui avait fait battre son cœur comme avait battu le mien.

Avait-elle mon âge quand il avait fait son apparition dans sa vie ?... Et soudain je m'aperçus que je pensais tout haut et que, presque malgré moi, à brûle-pourpoint je lui disais :

— Beata, quand tu avais mon âge, avais-tu rencontré le héros de tes rêves ?

Elle tressaillit et me regarda avec des yeux agrandis par l'étonnement.

— Quoi ! dit-elle, quelle singulière question ?

Puis, se penchant doucement sur moi, elle prit mon visage entre ses deux mains, plongea son regard dans mes yeux troublés, écarta lentement les boucles de mes cheveux, et mit un long baiser sur mon front tout rouge.

— Voilà donc les idées qui occupent déjà cette tête de quatorze ans, dit-elle lentement. Pauvre chérie ! ton petit cœur brûle d'envie de s'ouvrir, de déverser dans le mien un petit secret qui l'occupe. Mais je ne veux pas recevoir tes confidences. Tu te repentirais un jour de me les avoir faites. A ton âge les impressions changent si vite !

— Les miennes ne changeront jamais ! dis-je avec conviction.

— Tu le crois ? dit-elle très bas... Sais tu que rien qu'en voulant me raconter ce qui se passe dans ton cerveau ou dans ton cœur, tu verrais tes idées se modifier ? La parole, en donnant une forme précise à ce qui n'est probablement qu'une rêverie de ton imagination, transformerait tes impressions au point que tu ne les reconnaîtrais peut-être plus toi-même. Si tu avais une mère, il faudrait tout lui dire, absolument tout, mais moi... qui suis-je pour recevoir tes confidences ? Je ne suis pour toi qu'une étrangère.

— Tu es, dis-je avec enthousiasme, la personne la plus parfaite, la meilleure que j'aie jamais rencontré !

— Tu crois ? dit-elle. Et tu me connais à peine. Pauvre Palma, pauvre bon petit cœur expansif et tendre ! Que ne peux-tu rester toujours ainsi ! Mais non, il va te falloir marcher vers cette effroyable mêlée de la vie où tu vas te heurter contre tant de désillusions, tant d'égoïsmes.. de mensonges, de vilains calculs bas et intéressés. Que ne puis-je te prémunir, t'armer pour la lutte ! Mais non ! l'expérience des autres ne nous sert de rien. Chacune de nous doit livrer ses propres batailles.... souffrir, se briser au premier choc. Il le faut, c'est nécessaire, c'est la leçon que nous devons toutes apprendre... toutes, toutes !

— Mais non, Beata ! m'écriai-je vivement. Je ne suis pas du tout disposée à me laisser briser, broyer, casser, comme tu le dis. Je suis au contraire persuadée que je serai très heureuse. Toutes les femmes ne sont pas destinées à devenir des victimes, comme tu as l'air de le

881 Une jeune fille cherche, pour le milieu d'avril, une place pour faire un ménage soigné. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Une brave fille de 19 ans désire entrer comme bonne dans une honnête famille où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. On préfère bon traitement à fort gage. S'adresser à M. Fritz Soguel, négociant, à Cernier.

Une jeune fille parlant le français, cherche une place pour tout faire dans un ménage soigné. S'adr. rue des Poteaux n° 2, 1er étage.

887 Une femme de chambre qui connaît bien son service, cherche une place pour le 1er mai. Le bureau du journal donnera l'adresse.

Une Zuricoise cherche à se placer comme aide de la ménagère. Rue du Neubourg 19, 3me étage.

860 Une jeune fille bien au courant du service et pouvant fournir de sérieuses recommandations, cherche une place de femme de chambre ou auprès d'une personne âgée ou malade. S'adresser au bureau de la feuille.

Une jeune personne recommandable sous tous les rapports cherche à se placer en ville, dans un ménage soigné, ou comme femme de chambre, sachant très bien coudre; on tient plutôt à un bon traitement qu'à un fort gage. Entrée de suite. S'adr. à Mme Rollier-Frey, Ecluse 5.

DEMANDE

Une jeune fille fidèle, de la campagne, cherche à se placer dans un restaurant ou maison particulière, comme aide, si possible avec occasion d'apprendre le français. S'adresser à Auguste Villard, à Boujean, près Bienne.

880 On cherche à placer une jeune fille robuste, de la Suisse allemande, dans une famille de langue française, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Elle se soumettrait à tous les ouvrages du ménage. Le bureau de cette feuille indiquera.

885 Une jeune fille de 18 ans cherche, pour le 20 avril, une place pour aider dans le ménage. S'adresser au bureau de cette feuille.

869 Une personne de 26 ans, recommandable, sachant faire la cuisine, s'offre comme remplaçante pendant quelques mois de l'été. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

Une jeune veuve parlant l'anglais et le français demande de l'ouvrage pour des ménages ou bureaux, ou comme remplaçante de cuisinières, racommodages et blanchissage. S'adr. au débit de lait, veuve Guillet, rue St-Maurice 13.

Une jeune fille de la Suisse allemande, bien recommandée, demande une place en ville pour apprendre le français. Une autre jeune fille, âgée de 17 ans, demande à se placer comme bonne d'enfants ou pour aider dans le ménage. S'adr. à Mme Wendler, Bureau de placement, rue de l'Hôpital 5.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

876 On demande une fille robuste, propre, active et sachant faire un ménage soigné. S'adresser au bureau d'avis.

On demande une jeune fille sachant le français et de toute moralité, pour aider dans un ménage. S'adr. Grand'rue n° 4, 1er étage.

croire. J'en connais qui sont très gaies et très heureuses.

— Je te souhaite d'être de leur nombre, mais crois-tu qu'elles l'ont toujours été ?... qu'elles le seront toujours ?

— Quelques-unes... sans doute.

— Les égoïstes, dit-elle très bas. Celles qui ont le courage de fermer les yeux sur les souffrances qui les entourent et dont le cœur ne s'ouvre qu'à la vanité et à la frivolité.

— Non, Beata, dis-je très sérieusement. Je n'envie pas le bonheur de celles-là. J'envie celles qui aiment ardemment et qui sont aimées... celles-là sont les privilégiées.

Elle posa un doigt sur mes lèvres.

— Tais-toi, *ragazza*, dit elle, tu es beaucoup trop jeune pour t'occuper de ces choses-là. Tu ne devrais penser qu'à tes études, à tes amusements. A ton âge je jouais à la poupée ! As-tu des poupées ?

— Des centaines. Je les ai toujours détestées. Elles sont bêtes avec leurs grands yeux ronds et leur sourire perpétuel. Quand j'étais petite je leur cassais la tête pour les punir de ce qu'elles ne se fâchaient jamais et ne m'embrassaient pas. J'aimais bien mieux les chiens et surtout les...

Je m'arrêtai toute rouge.

— Les... quoi ?

On demande, pour un petit ménage, une

CUISINIÈRE

capable et de toute confiance. Bon gage est assuré. Ecrire au plus vite à l'agence **Haasenstein & Vogler, à St-Imier,** sous chiffre H. 1655 J.

886 On demande, pour le courant du mois, une fille propre et active, munie de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

On demande une jeune fille robuste, pour s'aider dans la cuisine; bon gage, Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. chez Mme Christinat, pharmacie Bourgeois, 3me étage.

POUR DOMESTIQUES !

On demande, pour de suite, deux charretiers, plusieurs jeunes hommes pour la campagne et quelques bonnes filles de ménage et cuisinières. S'adresser à Mme Wendler, Bureau de placement, rue de l'Hôpital n° 5.

On cherche dans une honorable famille de la Suisse allemande pour tout de suite, une fille de 14 à 17 ans, comme aide dans les travaux de maison et ceux de campagne; elle aurait très bonne occasion d'apprendre l'allemand et serait considérée comme un membre de la famille. S'adresser à M. J.-J. Zimmerlin, épicerie, Brittnau, près Zofingue (Argovie).

On demande, pour hôtel, une jeune fille de toute moralité, pour aider à servir; une jeune fille allemande, mais parlant un peu le français, qui voudrait apprendre le service, conviendrait aussi. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. S'adr. à l'Hôtel de l'Etoile, Colombier.

On demande un garçon parlant le français et connaissant un peu le service de table. S'adresser à la Cantine militaire, à Colombier.

862 Une petite famille, en ville, demande une servante connaissant tous les ouvrages d'un ménage soigné. S'adresser au bureau d'avis.

851 On demande, pour le 15 avril, une domestique au courant de tous les ouvrages d'un ménage soigné et sachant bien faire la cuisine. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une fille âgée de 24 ans, qui sait confectionner les pantalons et les gilets, ainsi que d'autres parties du vêtement, cherche à se placer, de préférence chez des personnes de langue française. S'adresser à Anna Zimmermann, tailleuse, chez M. Emile Lehmann, Anfangs der Brügstrasse, Madretsch, Bienne.

865 Un jeune garçon, Allemand, qui a fini son apprentissage de boucher, demande une place en ville ou aux environs de Neuchâtel. Le bureau de la feuille indiquera.

Un jeune homme qui a terminé son apprentissage dans un commerce de denrées coloniales de la Suisse orientale, cherche à se placer comme volontaire dans la Suisse romande. Il peut produire de bons certificats. Adresser les offres sous les initiales MM. 884 au bureau de ce journal.

Démonteur On demande un démonteur connaissant bien la partie des engrenages. S'adr. au bureau d'avis. 861

— Les petits enfants !... Ah ! je les aime follement.

— Vraiment ? cela ne m'étonne pas. Moi aussi je les aime tendrement. Quand tu viendras me voir là-haut dans ma forteresse, je te montrerai mes petits enfants à moi.

Je la regardai avec un étonnement qui amena sur ses lèvres un ravissant sourire.

— J'en ai beaucoup là-haut, dit-elle, dix... douze. Ils sont ma joie. Je les lave, je les habille, je les amuse. Viens les voir.

— Je comprends, dis-je, ce sont ceux des pauvres gens qui habitent les vieilles baraques de Serramonte-Alto. On dit qu'il n'y a que des mendiants là-haut.

Elle fit un signe affirmatif.

— Ce sont en effet les gens les plus pauvres du pays. Ils n'ont pas de terrain à cultiver. Les hommes et les femmes qui peuvent travailler dans les fabriques descendent chaque matin. Il ne reste là-haut que les petits enfants, les malades, les vieux.

— Et c'est toi qui es la providence de tout ce pauvre monde. Je le devine.

— Je le voudrais... mais ce que je peux faire est si insuffisant. Peut-être... plus tard.

(A suivre.)

CONCOURS

Ensuite du décès du titulaire actuel, un concours est ouvert pour l'emploi de Directeur de la maison de travail et de correction du Devens, près Saint-Aubin

Les inscriptions, avec pièces à l'appui, seront reçues jusqu'au **15 avril prochain,** au Département de l'Intérieur, qui communiquera aux postulants tous les renseignements nécessaires sur les charges et avantages attachés à cet emploi. (N. 402 Ce.)

Neuchâtel, le 18 mars 1891.

Le chef du Département de l'Intérieur, président du Conseil d'administration du Fonds cantonal de réserve et de secours,

COMTESSE.

APPRENTISSAGES

Mme Devaux, couturière, à Boudry, demande, pour tout de suite, une apprentie et une assujettie.

ATTENTION !

On demande un jeune homme fort et robuste pour apprendre le métier de serrurier.

A la même adresse, potagers de différentes grandeurs.

Entourages de tombes.

Chez **Antoine AMODEY,** Ecluse n° 25.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a trouvé, hier soir, à l'Ecluse, un paquet contenant une descente de lit. Le réclamer à « Surville », Parcs 13.

AVIS DIVERS

Une jeune personne fidèle, qui sait bien coudre à la main et à la machine, cherche de l'ouvrage à faire chez elle ou à domicile; raccommodages de vêtements de messieurs. S'adresser chez Mme Burkhalter, Fahys 9, Neuchâtel.

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que, dès dimanche prochain *5 avril,* le culte du soir à la Chapelle des Terreaux aura lieu à *8* heures.

On cherche à placer en échange une jeune fille de 15 ans, dans le canton de Neuchâtel, pour apprendre la langue française. S'adres. à M. J. Steinbrunner, Gemeinderath, à Bözingen, près de Bienne. (Ma 2386 Z.)

Avis aux jardiniers

Ceux qui seraient disposés à vider des fosses d'aisances pour les utiliser comme engrais de jardins, peuvent s'adresser au Rocher n° 6.

SYNDICAT
DES
Ouvriers Plâtriers-Peintres

Assemblée générale ordinaire par devoir, dimanche 5 avril, à 1 h. ½ du soir, au **café TANNER, Grand'rue 10, au 1er étage.**

Monsieur Auguste JAQUET, notaire, à la Chaux-de-Fonds, remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la séparation par laquelle il a plu à Dieu de le faire passer.

Une famille de Soleure recevrait deux jeunes filles qui auraient l'occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter de bonnes écoles. Bons soins assurés. Prix de pension : 35 fr. par mois. S'adr. à M. Hofer, zum Rössli, Soleure, ou à Jacob Hédiger, à Boudry, qui renseignera.

Pas de Réunion d'anciennes Catéchumènes lundi.

WITTNAUER, pasteur.

BONNE OCCASION

849 Un garçon ou une fille qui désirerait apprendre l'allemand, serait reçu dans la famille d'un instituteur secondaire de la Suisse allemande. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

CALLIGRAPHIE

Transformation complète des plus mauvaises écritures en douze leçons, par Petoud, calligraphe, à Genève.

Les cours commenceront dès qu'il y aura douze inscriptions.

S'inscrire à la papeterie Memminger jusqu'au 10 avril.

Le docteur A. von INS, à Berne

médecin de l'Hôpital extérieur, spécialiste pour les maladies de la peau, demeure, à partir du 1er mars, rue de l'Hôpital n° 40.

Consultations de 1 à 2 ½ heures. (H. 1167 Y.)

POUR PARENTS

Dans une pension-famille située dans un beau quartier de la ville, on recevrait encore un ou deux jeunes gens.

Le bureau de ce journal indiquera. 877

On cherche à placer

pour apprendre le français, un garçon de 14 ans, en échange d'une fille, dans un village neuchâtelois. S'adr. à **R. Kienast,** fonctionnaire postal, **Bâle.** (H. 1043 Q.)

TIR AU REVOLVER

1er EXERCICE

le dimanche 5 avril 1891

de 2 à 6 heures du soir

AU STAND DES FAHYS

TIR AU SUBSIDE ET A CARTONS

Tous les amateurs de tir au revolver sont invités à y assister.

Finance d'entrée dans la Société. Fr. 10
Cotisation annuelle . . . . . » 5

Chalet du Jardin anglais

DIMANCHE 5 AVRIL

dès 8 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par la **MUSIQUE MILITAIRE**

Entrée : 50 cent.

Entrée libre pour Messieurs les membres passifs.

BRASSERIE DU LION

CE SOIR, à 8 heures

GRAND CONCERT

donné par la

TROUPE DEMAY

RÉPERTOIRE NOUVEAU

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Léon Grenacher, terrinier, Argovien, domicilié à Valangin, et Marie-Pauline Kempf, domestique, Bernoise, domiciliée à Neuchâtel.

John-François-Lucien Wolf, horticulteur, Genevois, domicilié à Genève, et Anna-Louise Perdrisat, Vaudoise, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

30 mars. William-Samuel, à Samuel Hossmann, ouvrier papetier, et à Mina-Hortense Gillardet née Burgat-dit-Grellet.

30. Numa-Célestin, à Joseph-Justin Steullet, maçon, et à Anna-Maria née Graber.

30. Marie-Hélène, à Robert-Julius-Wilhelm Göbel, coiffeur, et à Elisa née Roulet.

1er avril. Joséphine, à Jean-Baptiste Maier, horloger, et à Emilie née Miller.

Décès.

1er avril. Pierre Faure, rentier, du Locle, né le 26 mai 1825.

1er. Jules Emile, fils de Jean-Baptiste Rossinelli et de Rose-Augustine Guillod, né le 15 février 1891.

RÉUNION COMMERCIALE, 1er avril 1891

	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	580	—
Banque du Locle	—	630	—
Crédit foncier neuchâtelois	—	595	—
La Neuchâteloise	—	—	416
Fabr. de ciment St-Sulpice	—	520	—
Grande Brasserie	—	450	500
Papeterie de Serrières	—	130	—
Câbl. élec., Cortaillod, priv.	—	490	—
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	470
Immeuble Chatoney	—	550	—
Hôtel de Chaumont	—	—	110
Franco-Suisse obl., 3 ¾ %	—	448,50	—
Etat de Neuchâtel 4 %	—	100	—
» » 4 ½ %	—	101	—
Banque Cantonale 3 ½ %	—	—	—
Com. de Neuchâtel 4 ½ %	—	100,50	—
» » 4 %	—	100	—
» » 3 ½ %	—	96,50	97
Locle-Ch.-de-Fonds 4 %	—	100	—
» » 4 ½ %	—	100,50	—
Locle 3 ¾ %	—	—	100
Lots municipaux neuchât.	—	19,50	—
Ciment de St-Sulpice 5 %	—	100	—
Grande Brasserie 4 ½ %	—	—	100
Papeterie de Serrières 4 %	—	—	500
Funicul. Ecluse-Plan 4 %	—	—	500
Soc. technique s/500 fr. 3 %	—	—	470
» » s 275 fr. 3 %	—	—	200
Crédit foncier 4 ½ %	—	—	—
Taux d'esc. Banq. Cantonale	—	4 %	—
» » Bque Commerciale	—	4 %	—

Dongola, Osino, Ugeja, succès de la saison pour robes, pure laine, double largeur à **2** Fr. 45 par mètre, franco à domicile en tout métrage. — Echantillons franco par retour. — *Jelmoli & Ce, à Zurich, dépôt de fabrique.*

N.B. — Grand choix de Lainages Nouveautés en tout genre, noir et couleur. — Gravures correspondantes, gratis.

UTILITÉ PUBLIQUE

Le professeur Dr Virchow a déjà signalé à plusieurs reprises l'importance des reins et du foie. Leur position au centre du corps et leur étroite liaison avec l'estomac, donnent à ces organes une importance spéciale. La statistique établit que le 60 % des causes de mort est attribué aux maladies des reins et du foie.

Ces maladies ont donc été les causes directes ou indirectes de ces décès. Dans les causes indirectes, il faut ranger par exemple les maladies du cœur, des poumons, du sang et du système nerveux. Celles-ci se manifestent par les affections suivantes : inflammation des poumons, palpitations du cœur et des poumons, empoisonnement du sang, rhumatismes, hydropisie, pâles couleurs, catharre de vessie et inflammation, pierre de vessie, etc.

La santé de l'homme dépend de l'état sain des reins et du foie. Si ceux-ci fonctionnent bien, l'homme jouit d'une bonne santé; mais si l'activité de ces organes essentiels est entravée, tout l'organisme humain se trouve dérangé et dans un état maladif. Il a déjà été démontré de bien des façons que le *Safe Cure Warner* est le meilleur remède pour rétablir le fonctionnement des reins et du foie, parce qu'il guérit les diverses affections qui découlent de leur état maladif.

On peut se procurer le *Safe Cure Warner*, à 5 fr. la bouteille, à NEUCHATEL, aux pharmacies **Guebhart** et **Dardel**; à BIENNE, à la pharmacie du Jura; à YVERDON, pharmacie Jules Gétaz; à BERNE, pharmacie Rouge. — En gros, chez **C. Richter,** à KREUZLINGEN (Thurgovie).

*** La célébrité dont jouit depuis longtemps la **Pâte Regnault** est due à ses propriétés remarquables pour la guérison des rhumes, catarrhes, coqueluches, asthmes, enrouements et affections de poitrine. Ces propriétés ont été hautement signalées dans plusieurs journaux de médecine et notamment dans la *Gazette de santé* et la *Gazette des Hôpitaux.*

NOUVELLES POLITIQUES

Autriche-Hongrie

Les négociations relatives à un traité de commerce austro-allemand seront reprises à Vienne. On espère qu'une entente s'établira très prochainement, relativement à tous les points principaux, sur les bases provisoirement admises par les négociateurs qui ont siégé à Berlin, sous la présidence de M. de Bœtticher.

Quant à la conclusion officielle et à la signature du traité, elles seront remises à plus tard, le gouvernement austro-hongrois et le gouvernement allemand ayant l'espoir qu'ils pourront, avant de procéder à la signature du traité qui les liera entre eux, conclure des conventions commerciales avec une série d'Etats voisins. Il est donc probable que le traité austro-allemand ne pourra pas être déposé sur le bureau du Reichstag allemand avant la session d'automne.

Hier ont commencé à Vienne, et dans les communes suburbaines annexées à la capitale, les élections pour le nouveau Conseil municipal. Depuis quelques jours ont eu lieu de nombreuses réunions dans lesquelles l'agitation antisémitique a déployé son intensité habituelle. Le prince Liechtenstein est venu à la rescousse et a prononcé un grand discours dans la salle du Musikverein. Dans le cas où le parti antisémitique obtiendrait la majorité, il porterait le prince au poste de bourgmestre de Vienne.

Italie

L'agence Stefani dit que le baron de Fava a annoncé à M. Blaine par une note son départ en congé motivé pour le cas où il ne serait pas fait promptement droit à ses demandes. Voici la teneur de cette note :

« Ce que le gouvernement italien a demandé et demande, c'est que le gouvernement fédéral garantisse l'ouverture d'une poursuite régulière contre les coupables et qu'il admette en principe son devoir de payer une indemnité aux victimes. Le gouvernement italien ne peut pas et ne doit pas discuter les institutions américaines, mais il doit rappeler le gouvernement fédéral à l'observation d'un principe de droit public. Il espère que le gouvernement fédéral comprendra les obligations qui lui incombent comme au gouvernement d'un pays civilisé, d'agréer

les justes demandes de l'Italie. S'il n'en était pas ainsi, le ministre du roi doit, par ordre de son gouvernement, déclarer qu'il partira en congé motivé du poste où la légitime action du représentant du roi s'est révélée inefficace ».

L'agence Stefani ajoute que l'on croit que, si le baron Fava ne reçoit pas dans la semaine une réponse satisfaisante, il quittera Washigton, laissant au premier secrétaire de la légation la gestion des affaires courantes.

Bulgarie

On dit que les autoriés ont arrêté un homme blessé qui essayait de franchir la frontière serbe. On croit que c'est un des meurtriers de M. Beltchef, celui qui a reçu un coup de pointe de sabre du gendarme accouru aux cris poussés par M. Stamboulof.

La veuve de M. Beltchef recevra une rente viagère de 9000 francs. Le préfet de police offre une prime de 20,000 francs à celui qui fera arrêter les meurtriers.

M. Natchevitch, qui a ramené de Naples le corps de l'ancien ministre de la guerre, M. Moutkourof, a été nommé ministre des finances en remplacement de M. Beltchef.

Le gouvernement a demandé à la Turquie l'extradition de l'ancien préfet de Sofia, M. Stanchef, et du médecin Schimaloff, dont la participation au complot contre M. Stamboulof serait établie.

Indes anglaises

La presse anglaise s'occupe, non sans inquiétude, de l'affaire de Manipour. Cet Etat est situé entre l'Assam et la Birmanie. Depuis l'annexion de la Birmanie à l'Angleterre, il était en fait placé sous l'influence directe de l'Angleterre, avec laquelle il entretenait depuis longtemps déjà, d'ailleurs, d'étroites relations. Le souverain du pays, le maharajah Chandra Kirti Singh, avait rendu aux troupes anglaises, pendant la guerre de 1879, de précieux services, et avait été créé, à la suite de cela, commandeur de l'ordre de l'Etoile de l'Inde. Monté sur le trône en 1851, il avait toujours réussi, jusqu'à ces derniers temps, à venir à bout des séditions fomentées contre lui. Mais, dans l'automne de 1890, une insurrection, mieux organisée que la précédente, le renversa. Il fit alors appel à l'Angleterre, et M. Quinton, le commissaire général de l'Assam, fut chargé d'aller rétablir son autorité. M. Quinton partit de Shillong, son quartier général, au commencement de mars, avec plusieurs compagnies des 42e et 44e régiments de ghoorkhas. Il passa la frontière, entra à Manipour le 22 mars et se dirigea sur les localités voisines où se tenaient les rebelles. Il avait convoqué pour le 25 mars une réunion des principaux chefs du pays; c'est dans la nuit du 24 au 25 que son camp fut assailli par les Manipouris.

D'après les derniers télégrammes, le rajah de Manipour, le commissaire M. Quinton, le colonel Skene et M. Grennwood, agent politique à Manipour, sont prisonniers des indigènes.

Mme Greenwood et trois officiers ont pu s'échapper et se diriger vers Silchar.

Le capitaine Cowley, avec deux cents hommes d'infanterie indigène, avance vers Manipour. Il ne sait rien du désastre.

L'absence de nouvelles de lui fait craindre qu'il ne soit tombé dans une embuscade.

Chili

D'après des avis de Valparaiso, le cuirassé *Blancœncalada*, monté par les insurgés, a essayé de torpiller de nuit le remorqueur du gouvernement *Florence*. La torpille a manqué le remorqueur, mais a fait sauter un dock flottant. Le *Florence* et un torpilleur ont attaqué ensuite le *Blancœcalada*, mais un obus de ce cuirassé a fait sauter le *Florence*. Il y a 17 tués.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Hier a eu lieu, à la tour Eiffel, l'inauguration d'un gigantesque manomètre. Cet appareil est composé d'un tube de verre de la grosseur du petit doigt, qui, partant du sommet de la tour, descend jusqu'au sol, en suivant les escaliers. Les pressions de ce manomètre pourront atteindre 400 atmosphères.

— On sait que la reine Victoria est en villégiature à Grasse dans le midi de la France. Elle a visité mardi l'immeuble appartenant à la baronne de Rothschild, situé au-dessus de la villa Victoria. A quatre heures, précédée d'un piqueur et en voiture découverte, la reine s'est promenée sur la route nationale de Grasse à Draguignan avec la princesse Béatrice et une dame d'honneur. Elle a admiré en passant le superbe viaduc métallique jeté sur la rivière de la Siagne par les chemins de fer du Sud.

Le prince de Stall, ambassadeur de Russie, s'est fait inscrire au Grand Hôtel. La musique du 112e de ligne, venue à Grasse, y restera en permanence. M. Latour d'Affaure, commandaut le 23me bataillon alpin, avec trois capitaines, ont été invités au thé par Sa Majesté. L'ex-empereur dom Pedro, actuellement à Cannes, ira voir la reine jeudi en compagnie de sa fille. Deux bateaux de l'escadre anglaise ont mouillé hier soir au golfe Juan.

— Il y a eu un déraillement de train près de Wœsinger, près Carlsruhe. D'après une communication officielle, un mécanicien a été grièvement blessé, et quelques autres employés du train ont été légèrement contusionnés; on ne dit pas que des voyageurs aient été maltraités. La cause de l'accident a probablement été un changement d'aiguille prématuré.

— On a découvert l'origine des caisses de dynamite saisies dimanche à Seraing, en Belgique. Elles ont été volées à la poudrière d'Ombret-Rausa. Près du magasin de la poudrière où l'on a enlevé ces caisses, on a trouvé deux cartouches de dynamite avec des capsules qui devaient les faire éclater. On croit que les voleurs avaient eu l'intention de faire sauter le magasin pour faire disparaître toute trace de vol, mais, pour une raison quelconque, les capsules n'ont pas éclaté et le projet criminel a échoué.

Le nommé Stepheny a été arrêté.

— L'agitation à Dortmund ensuite de la clôture d'office de la réunion de samedi est extrême. Le journaliste Lenzing, qui a causé le tumulte parmi les mineurs en parlant contre eux, a dû s'évader de la ville; les mineurs voulaient lui faire un mauvais parti. La question de la grève n'est donc pas encore tranchée et demeure comme une menace suspendue sur la tête de l'industrie allemande. MM. Schrœder et Suter, qui avaient convoqué la réunion de samedi, prennent l'initiative d'une nouvelle réunion.

— La *Gazette du peuple*, de Cologne, annonce que tous les chefs ouvriers mineurs réunis à Gelsenkirchen ont décidé de se conformer aux décisions prises par le congrès de Paris, et de ne pas écouter les conseils des chefs du parti socialiste de Berlin déconseillant la grève.

— Les ouvriers cigariers de Hambourg ont constitué une nouvelle société et ont décidé de vivre en bons rapports avec les patrons.

— Aux Etats-Unis, la Fédération du travail a ordonné que la grève générale des mineurs pour obtenir la journée de huit heures, commencerait le 1er avril et non le 1er mai, afin d'aider les grévistes de la région à coke.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale

Séance du 1er avril.

Conseil national. — Le Conseil national a la priorité sur la revision de l'art. 39 de la constitution (billets de banque) et sur l'achat des actions du Central. Pour ce dernier objet, l'assemblée décide que la commission sera de onze membres.

Le Conseil reprend la discussion du *tarif douanier :*

Le savon ordinaire est ramené de 6 à 5 fr., mais le savon parfumé est porté, suivant la décision du Conseil des Etats, de 30 à 40. Le Conseil national accepte aussi 60 fr., au lieu de 50, sur les ouvrages de relieur et cartonnages.

Le Conseil des Etats a porté de 80 à 100 fr. les tissus de filés de laine cardée et de 100 à 120 les tissus de filés de laine peignée. La commission propose de s'en tenir à 80 et 100. Adopté.

De même, à la bonneterie de laine ou mi-laine: Conseil national 100, Conseil des Etats 120. M. Blumer-Egloff plaide sans succès en faveur du taux le plus élevé, qui est repoussé.

Viennent les droits sur le bétail.

La commission propose de diviser en deux la rubrique « jeunes bêtes sans dents de remplacement » fixée à 15 fr. par le Conseil des Etats, et de dire: 1° jeunes bêtes sans dents de remplacement pour autant qu'elles ne rentrent pas dans le n° 414 *a*, 20 fr.; 2° veaux gras de plus de 60 k., 10 fr. La décision prise en premier débat par le Conseil national était 25 fr. pour les jeunes bêtes, avec ou sans dents de remplacement.

Après une longue discussion, en votation éventuelle, la rubrique unique ou le chiffre de 15 francs n'est pas acceptée; le Conseil adopte 20 francs, par 87 voix contre 18 qui se prononcent pour 25 francs.

En votation définitive, le système de la commission l'emporte par 69 voix contre 40 données au chiffre unique de 25.

Conseil des Etats. — Discussion de la loi sur les taxes postales. Les propositions de la commission sont adoptées.

La commission combat l'innovation qui consiste à élever à 75 au lieu de 50 grammes le poids maximum des journaux transportés à la taxe simple de un centime. La mesure, soutenue par M. Welti, est cependant maintenue, puis la loi, dans son ensemble, est votée sans opposition.

Vient l'arrêté concernant l'enseignement commercial. Cet arrêté est adopté sans discussion; il prévoit des subventions aux établissements d'enseignement commercial et aux sociétés de commerçants, ainsi que des bourses au « profit d'élèves distingués voulant se vouer à l'enseignement commercial. »

Le budget prévoit annuellement un crédit en faveur de l'enseignement commercial et du développement professionnel; il sera, pour 1891, de 60,000 fr.

La commission propose en outre un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier l'établissement d'une école supérieure de commerce et, cas échéant, à présenter un rapport et des propositions.

M. Gustave Pictet fait observer qu'il existe dans différents endroits de la Suisse des écoles de commerce en voie de développement et que, dans ces écoles, les procédés d'enseignement varient beaucoup par suite de la diférence des besoins. Ne convient-il pas de donner à ces écoles le temps de se développer et de voir si elles ne peuvent pas atteindre le but aussi bien, peut-être mieux, qu'une école centrale où les besoins d'enseignement des uns risqueraient d'être sacrifiés au profit de ceux des autres.

MM. Leumann et Blumer objectent qu'il ne s'agit pas, dans leur pensée, de faire concurrence aux établissements cantonaux, mais de créer un établissement supérieur, annexé à l'école polytechnique ou à l'école fédérale de droit et qui aurait surtout pour but de former des administrateurs pour nos chemins de fer, des consuls de carrière, etc.

Le postulat est écarté par 15 voix contre 14.

Impôt militaire. — En modification de la décision du département fédéral des finances et des péages du mois de janvier 1879, le Conseil fédéral a décidé que les chefs de section qui ne font pas de service militaire personnel sont soumis à la taxe d'exemption militaire et que cette décision a force de loi à partir de l'année 1891.

Secours. — Le consulat suisse à Mendoza (République argentine) a envoyé des dons au montant de 198 fr. 22 en faveur des inondés du Rheinthal et des sinistrés de la vallée du lac de Joux.

Nominations. — Les fonctionnaires des bureaux télégraphiques, ainsi que les chefs et aides des stations téléphoniques centrales, sont confirmés pour une nouvelle période allant du 1er avril 1891 au 31 mars 1894.

Constitution tessinoise. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accorder la garantie fédérale au décret constitutionnel du canton du Tessin, du 9 février 1891, attendu que cette revision a été adoptée par la majorité absolue des votants dans la votation populaire du 8 mars 1891 et qu'elle ne renferme rien qui soit contraire aux prescriptions de la constitution fédérale.

Tessin. — M. Kunzli, commissaire fédéral au Tessin, a fait parvenir avant hier, au Conseil fédéral un rapport où il expose que la situation du Tessin est aujourd'hui normale et qu'aucun trouble n'est plus à craindre.

En conséquence, M. Kunzli demande à être relevé de ses fonctions et il propose la suppression du commissariat fédéral au Tessin.

— Le comité radical a déjà reçu 8500 à 9000 signatures pour la pétition réclamant la revision totale de la Constitution.

Le mouvement a donc abouti, et le peuple sera appelé dans peu de temps à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la demande de revision déposée par les radicaux.

Vaud. — Les Lausannois ont fait grand bruit, il y a peu de temps, à propos d'une statue de Guillaume-Tell, offerte par un Français généreux, M. Osiris, dont le vrai nom est Iffla. Ce commencement d'une histoire fort inattendue est sur le point d'avoir une suite plus inattendue encore. Il ressort de documents irréfutables, brutaux dans leur réalité, que la fortune de ce généreux donateur, aurait une origine quelque peu inavouable. Cette découverte faite, il s'est trouvé des citoyens pour se demander si l'honneur du canton de Vaud et le respect de nos gloires nationales, n'exigeaient pas tout au moins un éclaircissement, à la suite duquel il y aurait peut-être lieu de voir de très près jusqu'à quel point il peut exister un rapport entre Lausanne, M. Osiris et le héros de l'indépendance nationale.

Cette manière d'envisager la question semble de tout point justifiable; la délicatesse la plus élémentaire dicte une semblable mesure et en fait un devoir impérieux.

On écrit de Berne que l'affaire Iffla-Osiris préoccupe beaucoup nos députés aux Chambres; dans les couloirs, on ne parle guère d'autre chose, et l'opinion générale est, qu'en de telles circonstances, Lausanne *ne peut accepter* le don qui lui est offert.

Uri. — Une avalanche a détruit hier une douzaine de chalets et de granges du village de Bristen.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Recette de l'alcool. — Par arrêté du Grand Conseil, le dixième de la part provenant pour le canton de Neuchâtel de la répartition de la recette générale de l'alcool, est réparti en une allocation annuelle de 1000 francs au profit de l'œuvre des détenus libérés; le surplus sera appliqué à couvrir le surcroît de dépenses qui résultera pour la maison de travail et de correction du Devens de la séquestration et du traitement des individus condamnés pour ivrognerie habituelle, conformément aux dispositions du nouveau code pénal neuchâtelois.

CHRONIQUE LOCALE

Nécrologie. — Un avis mortuaire a annoncé hier à nos lecteurs la mort de M. Numa Grether, conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics. M. Grether souffrait depuis plusieurs mois d'une maladie très grave. Récemment, il avait obtenu un congé qu'il était allé passer à Lugano. C'est là qu'il a succombé mercredi matin, à l'âge de 52 ans.

M. Grether était originaire de la Chaux-du-Milieu. Admis à pratiquer le notariat dans le canton, il s'établit aux Ponts, où il exerça en outre les fonctions de juge de paix de 1868 à 1874, époque à laquelle il fut nommé juge à la Cour d'appel. Pendant plusieurs législatures, il représenta le collège des Ponts au Grand Conseil.

Ses fonctions de juge nécessitant sa présence au chef-lieu, il vint en 1874 se fixer à Neuchâtel. Jusqu'en 1886, il fit partie de la Cour d'appel, puis du tribunal cantonal. En 1886, le Grand Conseil l'appela aux fonctions de conseiller d'Etat, qu'il a exercées jusqu'à sa mort.

« M. Grether était, dit la *Suisse libérale*, un radical militant. A plusieurs reprises, il a présidé le Comité électoral radical de notre ville. Parmi nos adversaires politiques, il est certainement un de ceux qui se sont donné le plus de peine pour combattre notre propre parti sur le terrain communal aussi bien que sur le terrain cantonal. Le parti radical perd en lui un de ses membres les plus dévoués et les plus actifs. »

Théâtre. — Samedi prochain, nous aurons une représentation de *Guillaume Tell*, de Schiller, en langue allemande. Une artiste de première force, Mlle Olga Pauly, du célèbre théâtre ducal de Meiningen, y prendra le rôle de Bertha de Bruneck. Comme les autres rôles seront tenus par une troupe composée des meilleurs éléments des théâtres de Bâle, Zurich et Berne, et, qu'autant que notre théâtre le permet, la mise en scène sera agencée sur le modèle de celle de Meiningen, si justement appréciée par les connaisseurs, on peut s'attendre à une représentation digne de ce drame patriotique et à une jouissance artistique de premier ordre, qui sera une bonne aubaine en particulier pour les élèves de nos écoles supérieures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Vienne, 2 avril.

Diverses correspondances de Russie annoncent que le gouvernement du czar adressera dès le 7 avril une note aux puissances signataires du traité de Berlin. Les renseignements diplomatiques confirment cette nouvelle, mais on ne possède aucun indice sur le contenu de la note. On croit généralement qu'elle aura le caractère platonique des notes précédentes.

Situation générale du temps

(*Observatoire de Paris*)

2 avril.

Le baromètre monte dans l'extrême Nord de l'Europe. Le vent est assez fort des régions Sud à la pointe de Bretagne; il tend à souffler d'entre Est et Sud en Provence. On signale des neiges dans le bassin de la Baltique, en Allemagne, en Autriche, et des pluies en Irlande, en Gascogne, sur le golfe du Lion et en Algérie.

Madame Louise Courvoisier-Faure et Mademoiselle Louise Courvoisier, à Lausanne; les familles Delachaux, à Neuchâtel, Yverdon et Paris; Thomas-Delachaux, à Annonay (Ardèche); Mairet, à Neuchâtel, Montmirail, Londres et Genève; Faure, Jeanrenaud et Favre, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PIERRE FAURE,

leur cher frère, oncle et parent, que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui 1er avril, dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 1er avril 1891.

Nous n'avons point ici-bas de Cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.
Hébreux XIII, v. 14.

Car nous savons que si notre demeure terrestre dans cette tente est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui vient de Dieu, une maison éternelle qui n'a point été faite par la main des hommes.
2 Corinthiens V, v. 1.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 4 courant, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Faub. du Crêt 27.

Monsieur et Madame Jean-Baptiste Rossinelli-Guillot et leur famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher enfant,

JULES-ÉMILE,

que Dieu a retiré à Lui, mercredi soir, à l'âge de six semaines.

L'Eternel me l'avait donné
l'Eternel me l'a ôté; que le nom du Seigneur soit béni!

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 4 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Vauseyon n° 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Elisabeth Grether née Meylan, Monsieur Alfred Meylan, Madame veuve Perrenoud-Robert et sa famille, Monsieur Auguste Grether, Madame Lucie Bertholet et les familles Meylan et Grether, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur bien cher époux, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur NUMA GRETHER,

CONSEILLER D'ÉTAT,

chef du Département des Travaux publics,

décédé à Lugano, le 1er avril 1891.

Mais s'il afflige quelqu'un, il en a aussi compassion selon la grandeur de ses bontés.
Lam. de Jérémie III, v. 32.

Jésus répondit et lui dit: Tu ne sais pas maintenant ce que je fais; mais tu le sauras dans la suite. Jean XIII, v. 7.

L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, samedi 4 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Promenade Noire 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

Les membres de l'**Association patriotique radicale** sont invités à assister, samedi 4 avril, à 1 heure, au convoi funèbre de

Monsieur NUMA GRETHER,

CONSEILLER D'ÉTAT,

leur regretté collègue et ancien président.

Domicile mortuaire: Promenade Noire 5.

LE COMITÉ.

Messieurs les membres du **Cercle National** sont priés d'assister, samedi 4 avril, à 1 heure, au convoi funèbre de

Monsieur NUMA GRETHER,

CONSEILLER D'ÉTAT,

leur regretté collègue.

Domicile mortuaire: Promenade Noire 5.

LE COMITÉ.

Messieurs les membres du **Cercle du Sapin** sont priés d'assister à l'ensevelissement de leur regretté collègue,

Monsieur NUMA GRETHER,

CONSEILLER D'ÉTAT,

qui aura lieu le samedi 4 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Promenade Noire 5.

LE COMITÉ.